

## **SA XV PRO : Actions d'Education, d'Intégration ou de Cohésion Sociale 2017-2018**

### **Octobre 2017 :**

Visite organisée dans l'enceinte de CHANZY avec un groupe d'une vingtaine de jeunes de 2ème année de STAPS de l'université de la Couronne.

Rencontre des entraîneurs et des préparateurs physique,

Présentation des entraînements et de l'activité d'un joueur professionnel.

### **Novembre 2017 :**

Visite organisée dans l'enceinte de CHANZY avec un groupe d'une vingtaine de jeunes de STAPS de l'université de la Couronne.

Rencontre des entraîneurs et des préparateurs physique,

Présentation des entraînements et de l'activité d'un joueur professionnel.

### **Décembre 2017 :**

Visite organisée avec des jeunes de l'EDR et des joueurs de l'exposition Dinosaures au musée d'Angoulême.

Visite organisée avec des joueurs des enfants malades à l'hôpital de Girac.

### **Actions prévues en 2018 :**

- Visite de 3 joueurs professionnels à la section Rugby du collège Ste Marthe-Chavagne 16000 Angoulême  
Présentation du quotidien d'un joueur professionnel,
- Ouverture du stade pour passage du trial urbain du 11 mars,
- Visite de joueurs professionnels à la rencontre d'enfants malades au centre hospitalier de Cognac,
- Invitation d'enfants malades de l'hôpital de Girac à un match,
- Réception de groupes d'adolescents et/ou de pré adultes en difficulté,
- Participation de joueurs professionnels aux manifestations du 515ème RT 16500 la Braconne,
- Mise à disposition du stade pour un match exhibition Pompiers Vs Armée.

## **SA XV PRO : Sécurité et Prévention saison 2017-2018**

Au cours de la saison 2017-2018, la SAS SA XV PRO a maintenu, mis en place et développé un certain nombre d'actions qui entrent dans l'un ou l'autre cadre, voire dans les deux :

- Filtrage et identification de tous les véhicules entrant dans l'enceinte,
- Visite de détection de toute anomalie dans l'enceinte avant ouverture,
- Elimination d'objets pouvant servir d'éventuels projectiles,
- Identification et filtrage (entrée sur liste) de tous les participants à l'organisation de la manifestation,
- Interdiction de parking aux véhicules non contrôlés en bordure du stade,
- Eloignement de l'enceinte des 2 roues (véhicules non contrôlés),
- Plan de circulation autour du stade excluant en avant match la circulation de véhicule dans les zones piétons proches de l'entrée,
- Sécurisation de ce plan par des vigiles assermentés et mise en place d'obstacles,
- Affichage des produits interdits et contrôles renforcés,
- Renforcement des postures Vigi-Pirate,
- Diffusion des consignes de sécurité sur les réseaux sociaux,
- Filtrage et contrôle des accès à l'enceinte par des vigiles assermentés,
- Contrôle des accès tribunes par des vigiles assermentés,
- Messages sonores pour le respect des visiteurs du jour (joueurs et supporters) ainsi que des arbitres et représentants fédéraux ou ligue,
- Présence de vigiles assermentés jusqu'à la fermeture de l'enceinte,
- Collaboration entre le DSP et le dispositif d'Evacuation d'Urgence,
- Ouverture du stade à des opérations d'entraînement des Pompiers à la sécurité.

## **SA XV PRO : Formation, perfectionnement et insertion scolaire ou professionnelle saison 2017-2018**

Pour la saison 2017-2018, la SAS SA XV PRO a soutenu des actions de formation pour des joueurs espoirs : Benjamin ROBIN, Théophile SENTENAC, Valentin DESTRUELS.

Elle a soutenu l'association SA XV CHARENTE par :

- Une contribution financière récurrente dans le cadre de la convention liant les deux parties,
- Une contribution financière exceptionnelle de 400K€ pour soutenir le développement du Centre de Formation Agréé,
- La mise en gestion de l'accueil Grand Public les jours de match de PRO D2.

L'association SA XV CHARENTE a :

- Obtenu la labellisation de son Centre de formation,
- Proposé des formations diplômantes,
- Contribué à l'aménagement des horaires scolaires,
- Soutenu ou facilité des demandes d'inscriptions universitaires ou scolaires,
- Intégré des étudiants STAPS au staff technique de son Ecole de Rugby,
- Assuré le suivi scolaire des jeunes inscrits au centre de Formation,
- Apporté un soutien scolaire à des jeunes en difficulté.

### **CONTRIBUTION FINANCIERE A LA FORMATION**

La contribution de la SAS SA XV PRO aux actions de formation de son Association Support est un acte volontaire. Aucune obligation n'est faite à la société sportive d'apporter ce genre et ce niveau de contribution. Pour autant, la société sportive a considéré qu'il était de son devoir de participer à ancrer la formation sur son territoire. Cette contribution de 400 000€ ne vient pas compenser un niveau insuffisant de résultat mais a vocation à donner à l'association les moyens de structurer en profondeur et dans le temps son action de formation.